



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Zone industrielle éolienne Bretagne sud et avifaune marine, une catastrophe annoncée

Avril 2025

Résumé

Par sa situation géographique et la diversité de son littoral, la Bretagne fait partie des régions françaises regroupant à la fois le plus grand nombre d'espèces nicheuses et d'effectifs d'oiseaux marins ; ceux-ci se reproduisant lentement, même une faible mortalité des adultes peut entraîner l'effondrement d'une espèce. La zone éolienne Bretagne sud au milieu de quatre zones Natura 2000 et deux réserves ornithologiques présente un danger imminent de destruction massive pour l'avifaune non seulement locale, mais aussi à l'échelle continentale, encore aggravé par la proximité d'autres zones éoliennes formant une barrière de migration sur des trajets de migrations atlantiques concernant chaque année des millions d'oiseaux. Les 59 autorisations de destruction d'espèces protégées de Saint-Brieuc seront largement dépassées, avec des espèces concernées en péril grave : *Guillemot de Troil*, *Pingouin Torda*, *Macareux moines*, *Eider à duvet*, *Puffin des Baléares*, *Puffin des Anglais*, *Océanite tempête*, *Goéland d'Audouin*, *Goéland cendré*, *Sterne de Caugek*, *Sterne Dougall*, *Sterne arctique*, *Fous de Bassan*. PIEBÎEM fait le point sur les études en cours, et notamment les études initiales de l'environnement effectuées par *Setec environnement* dans le cadre du projet Bretagne sud.

1. Les côtes bretonnes regroupent à la fois le plus grand nombre d'espèces nicheuses et d'effectifs d'oiseaux marins. Des routes migratoires d'importance intercontinentale
2. La zone éolienne Bretagne sud au milieu de quatre zones Natura 2000 et deux réserves ornithologiques (Belle-Île, Groix, Houat, Massif Dunaire Gâvres/Quiberon)
3. Avifaune et éoliennes ne cohabitent pas ! : Attraction lumineuse, évitement, pertes d'habitats fragmentation des aires biologiques, barrières de migrations...
4. Bretagne sud : Les 59 autorisations de destruction d'espèces protégées de Saint-Brieuc seront largement dépassées - catalogues des espèces les plus menacées
5. Une menace imminente d'une ampleur telle qu'elle hypothèque l'avenir de la vie marine côtière.

Sources : *SETEC Environnement, Parc éolien au large de la Bretagne Sud (AO5) – état actuel de l'environnement/ Habitats et peuplements benthiques.* [lien](#) ; *Etude SETEC : zone éolienne Bretagne sud : La mégafaune marine* [lien](#) ; *RTE, Enjeux environnementaux du raccordement électrique* [lien](#) ; *Assessing the potential impacts of floating Offshore Wind Farms on policy-relevant species: A case study in the Gulf of Roses,* [lien](#) ; Liste rouge UICN oiseaux menacés en France [lien](#)

1 - Les côtes bretonnes regroupent à la fois le plus grand nombre d'espèces nicheuses et d'effectifs d'oiseaux marins

« Par sa situation géographique et la diversité de son littoral, la Bretagne fait partie des régions françaises regroupant à la fois le plus grand nombre d'espèces nicheuses et d'effectifs d'oiseaux marins. La proximité immédiate des îles (Groix, l'archipel des Glénan, Belle-Île-en-mer, Houat et Hoëdic) ainsi que du Mor Braz et du golfe du Morbihan crée des conditions favorables à **la rencontre d'un grand nombre d'espèces qui peuvent y trouver une zone d'alimentation, une aire d'hivernage, de nidification ou de haltes migratoires.** » SETEC Fiche de synthèse pédagogique La mégafaune marine projets d'éoliennes flottantes.

Lien : <https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2025/02/Fiches%20SIV%2005%20-%20La%20m%C3%A9gafaune%20marine-VF-2.0.pdf>

Cet aveu de *Setec Energie Environnement*, le cabinet d'étude mandaté par les porteurs de projet de la zone éolienne Bretagne Sud laisse présager que cette zone éolienne en particulier, combinée de plus avec l'ensemble des zones atlantiques **représente une menace existentielle imminente d'une ampleur inégalée pour les espèces les plus fragiles d'une avifaune très abondante et très variées, migratrices, hivernantes ou nidifiantes.**

La voie atlantique est en effet d'importance majeure pour les migrations des oiseaux marins au niveau mondial. L'océan Atlantique constitue une voie migratoire pour des millions d'oiseaux tous groupes confondus, y compris les passereaux, empruntée massivement à des moments différents.

Au printemps, ce sont les migrations pré-nuptiales : les oiseaux ayant hiverné sur les côtes françaises, dans le sud de l'Europe et en Afrique remontent vers le nord pour se rendre sur leurs sites de nidification (principalement en Angleterre, Scandinavie et Russie) : bernaches cravants, différentes espèces de canards, les alcidés (pingouin torda et guillemot de Troïl), les plongeurs, grèbes remontent le long de nos côtes.

A l'automne, ce sont les migrations post-nuptiales : les oiseaux descendent de Scandinavie, de Russie, des îles britanniques, d'Europe du Nord ou d'Europe et de l'Est vers le sud, accompagnés de leurs juvéniles de l'année, puis à partir de mi-août (puffins, labbes, sternes, limicoles...) jusqu'en novembre (fous de Bassan, plongeurs, alcidés, anatidés...). La grande majorité (environ deux tiers des flux) migre de nuit, ce qui devrait susciter d'énormes inquiétudes quant à la dangerosité des zones industrielles et de leurs éclairages nocturnes.

En hiver, des populations très importantes de plusieurs centaines de milliers d'individus, d'origine nordique (Russie, Scandinavie...) hivernent le long des côtes Atlantiques ; ce sont des espèces pélagiques ou côtières : bécasseaux, gravelots, chevaliers, pluviers, vanneaux, huîtres, tourne-pierres à collier, barges rousse et à queue noire, courlis cendré et corlieu, avocette élégante...), anatidés (canards dont fuligule milouinan, canard siffleur, canard pilet, tadorne de Belon et bernache cravant), laridés (goélands et mouettes)... Plus près des côtes, **on retrouve des zones d'importance nationale pour la macreuse noire, la macreuse brune, l'eider à duvet, l'harelda boréale, le garrot à oeil d'or, le harle huppé, le fuligule milouinan, les plongeurs catmarin et imbrin, ainsi que les grèbes à cou noir et esclavon...** » *Etat actuel de l'environnement Synthèse bibliographique environnementale en Bretagne Sud -Setec nov 24.*

Lien : <https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2024/11/Synthese%20biblio%20VF.pdf>

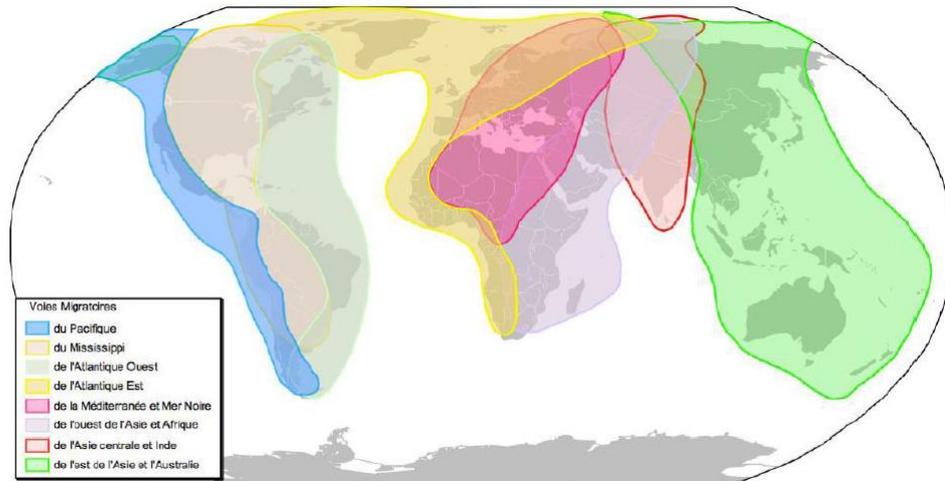


Figure 56 : Carte schématique des grandes voies migratoires des oiseaux dans le monde (Thompson & Byrkjedal, 2001)

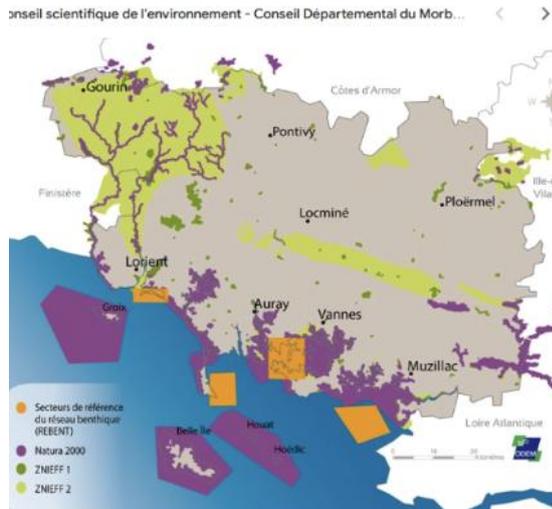
2 - La zone éolienne Bretagne sud au milieu de quatre zones Natura 2000 et deux réserves ornithologiques

Il suffit de lire une carte pour réaliser la menace gravissime sur l'avifaune que représente Bretagne sud, cette zone industrielle éolienne inepte qui cumule les inconvénients de l'éolien posé (proximité des côtes, maximisation des atteintes aux paysages et à la biodiversité, conflits d'usage) et de l'éolien flottant (éoliennes gigantesques non maîtrisées techniquement, atteinte des fonds marins par le raclement des câbles dynamiques, coûts extravagants). **Elle se trouve en effet à proximité de quatre zones Natura 2000** (Houat, Belle-Île, Groix, Massif du Massif dunaire Gâvres Quiberon) **et de deux réserves ornithologiques (François Le Bail à Groix et Koh Castell à Belle-Île) que fréquentent plus de 250 espèces différentes dont beaucoup figurent sur la liste rouge de l'UICN, certaines en très grand danger.**

L'île de Houat constitue un véritable refuge pour l'avifaune migratrice. Les derniers recensements effectués par les ornithologues font état de plus de 250 espèces différentes observées sur ce territoire, dont 87 espèces nicheuses régulières. Parmi les stars des lieux, on trouve le Fou de Bassan (**Liste rouge, préoccupation mineure**), les Puffins des Anglais et Puffins des Baléares (**Liste rouge, en Danger**) et même le rare Océanite tempête (**Liste Rouge, Vulnérable**).

Groix possède des sites de nidification exceptionnels : Une large zone autour de Groix bénéficie donc d'un statut Natura 2000. Les espèces signalées dans le document d'objectif sont les suivantes : Goéland argenté, Goéland brun, Goéland marin, Vanneau huppé, Sterne pierregarin, Cormoran Huppé sont tous sur liste rouge : le Gravelot à collier interrompu est classé comme **Vulnérable**.

Belle-Île : les plus importantes colonies de goélands de Bretagne. Belle-Ile bénéficie aussi d'une zone Natura 2000 et de la réserve ornithologique de Koh Castell (le vieux château) qui abrite encore la plus grande colonie bretonne de goélands bruns de Bretagne (près de 3000 nids recensés en 2004). La colonie de mouettes tridactyles, encore importante en 2004 (93 nids), est en passe de disparaître victime de la prédation exercée par les corvidés et les goélands. Les principaux autres oiseaux nicheurs déterminants présents dans la zone sont le Pétrel fulmar (nicheur irrégulier), l'Huîtrier pie,(enjeu fort sur la zone)



Lien <https://piebiem.webnode.fr/la-zone-eolienne-bretagne-sud-est-elle-compatible-avec-la-protection-des-oiseaux-marins-le-grand-massacre-annonce/>

3 - Avifaune et éoliennes ne cohabitent pas ! attraction lumineuse, évitement, pertes d'habitats fragmentation des aires biologiques, barrières de migrations...

Dans sa publication séminale de *Marine Policy*, lien <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X24005189>, Josep Lloret identifie plusieurs facteurs principaux et importants de mortalité des oiseaux par les usines éoliennes, l'attraction lumineuse et l'évitement.

L'attraction des oiseaux pour la lumière artificielle, un phénomène bien documenté, présente des risques particuliers avec les zones éoliennes en mer. L'attraction des oiseaux vers les lumières des zones éoliennes ***peut s'étendre sur plusieurs kilomètres***, détournant les oiseaux de leurs trajectoires de vol d'origine vers des zones éclairées. ***La désorientation se produit lorsque les oiseaux modifient leurs trajectoires de vol près de la source lumineuse, tournant souvent autour de la source lumineuse pendant de longues périodes.*** Ce comportement augmente le risque de collision avec les éoliennes. Il convient de noter que les modèles traditionnels de risque de collision, qui supposent des trajectoires de vol droites, peuvent ne pas tenir pleinement compte du comportement circulaire à proximité des sources lumineuses. »

L'évitement des zones éoliennes par les oiseaux de mer est bien documenté. La présence de grandes structures éoliennes dans les paysages marins ouverts semble être une raison importante de ce comportement, perturbant les repères visuels naturels des oiseaux de mer et les modèles de navigation. L'augmentation du trafic maritime à proximité des zones éoliennes peut contribuer à amplifier l'évitement des oiseaux de mer, car certaines espèces ont tendance à éviter les interactions avec les navires. ***Cet évitement peut avoir des coûts énergétiques importants, surtout si les parcs éoliens perturbent le chemin entre les sites de repos et de nidification des oiseaux de mer et les aires d'alimentation.*** Cette fragmentation des unités écologiques due aux parcs éoliens peut perturber les populations d'oiseaux marins et leur dynamique globale. NB : cet effet de fragmentation des milieux écologiques devient réellement préoccupant lorsqu'on ne considère plus les parcs isolés mais toute une ceinture de parcs comme ce qui est prévu le long des côtes Atlantiques et de la Manche (façade NAMO Nord Atlantique, Ouest Manche 25 GW).

Pour sa part, RTE reconnaît que les éoliennes représentent un risque de collision pour les oiseaux, en particulier ceux volant à moins de 200 mètres d'altitude **qui peut entraîner une surmortalité**, avec un risque dépendant des conditions météorologiques, du comportement des oiseaux, et de la conception du parc. En dehors des risques de collision augmentés par la **photoattraction**, RTE mentionne l'**effet barrière** : le parc peut pousser les oiseaux à l'éviter, rallongeant leurs vols et augmentant leur consommation énergétique et la **perte d'habitat, lorsque le parc remplace une zone fonctionnelle** (généralement alimentation) pour les oiseaux. **Enjeux environnementaux du raccordement électrique**, lien : https://assets.rte-france.com/prod/public/2020-10/Parc%20eolien%20sud%20Bretagne%20%E2%80%93%20enjeux%20du%20projet_1.pdf

Les oiseaux marins se reproduisent très lentement ce qui signifie que pour certaines espèces fragiles, la disparition, même en faible nombre, d'adultes reproducteurs peut entraîner très rapidement un effondrement. En Bretagne sud, si ce projet voit le jour, ils seront confrontés à des éoliennes d'une puissance inusitée sur lesquelles on ne possède aucun recul et à un effet cumul avec les autres parcs, à la photoattraction, mortelle pour les migrateurs nocturnes, à l'effet barrière et à l'épuisement, à la perte de habitats ; **combien survivront, surtout avec l'effet cumulé de près de 50 zones éoliennes de Saint-Nazaire en termes énergétiques ?**

4 - Bretagne sud : Les 59 autorisations de destruction d'espèces protégées de Saint-Brieuc seront largement dépassées- catalogues des espèces les plus menacées

Selon Setec, au moins 13 espèces pourraient utiliser la zone d'étude élargie au moment de la période de reproduction afin de s'alimenter eux ou leurs poussins ; **au moins 23 espèces seraient considérées comme des hivernants réguliers en hiver** ; la zone d'étude élargie pourrait être une zone de passage ou d'halte migratoire en période internuptiale (pré ou postnuptiale) pour une vingtaine d'espèces.

En regroupant les observations par familles d'oiseaux, ce sont les Alcidés, les Laridés, les Sulidés et les Hydrobatidés, qui ont été le plus souvent détectés et les plus nombreux en termes d'effectifs. Les espèces les plus rencontrées sont entre autres, **les goélands, le Fou de Bassan, le Guillemot de Troïl, le Pingouin torda, le Puffin des Anglais et l'Océanite tempête.** *Etude SETEC : zone éolienne Bretagne sud : La mégafaune marine* [lien](https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2025/02/Fiches%20SIV%2005%20-%20La%20m%C3%A9gafaune%20marine-VF-2.0.pdf)

Avec un déclin estimé à 70% depuis 1950 et 38% des 346 espèces inscrites sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), **les oiseaux marins restent plus que jamais menacés.** La quasi-totalité de ces espèces recensées par Setec (cf. annexe ci-après) sont protégées (liste rouge UICN nationale). Nous donnerons ci-dessous, à titre d'exemples non exhaustifs, quelques espèces parmi les plus menacées et/ou emblématiques de la zone éolienne Bretagne Sud.

Alcidés : les trois alcidés présents sur la zone Bretagne sud, **Guillemot de Troïl, Pingouin Torda et Macareux moines présentent des vulnérabilités très fortes.** Parmi les canards, **l'eider à duvet**, bien que non répertorié par Setec est pourtant bien connu comme présent sur la zone et particulièrement menacé.

Le Guillemot de Troïl est très présent sur l'ensemble de la zone prospectée en Bretagne sud notamment au printemps et en hiver où les densités peuvent atteindre jusqu'à 5 individus par km². En été, la plus forte densité est observée à la côte (0,5 individus par km²). En automne, le Guillemot de Troïl est observé en baie d'Audierne avec des densités atteignant 3 individus par km² au large. **UICN France : en danger.**

Le Pingouin Torda (ou petit pingouin) niche de l'Islande à la Bretagne, sa limite méridionale. En France, c'est un nicheur très rare et un migrateur et hivernant commun en mer. Comme pour le guillemot, le Pingouin torda nichait au 19ème siècle sur le littoral normand mais la totalité de la population nicheuse française estimée en 2012 entre 46 et 48 couples, se situe aujourd'hui en Bretagne et principalement aux Sept-Iles et au cap Fréhel. *En hiver, il est observé en sud Bretagne et dans le Golfe de Gascogne où les densités atteignent jusqu'à 1 individus par km². En été, une faible densité de Pingouin torda (0,1 individus par km²) est observée autour de la presqu'île de Quiberon.* UICN France : état critique



Pingouin Torda



Guillemots de Troïl

Le Macareux moine est la seule espèce de macareux présente en Atlantique. Dans les années 1900, il a fait l'objet de massacres dans les Sept-Îles où sa population est passée de près de 20.000 individus à quelques centaines. C'est cet événement qui a provoqué la naissance de la Ligue de Protection des Oiseaux dont il est devenu l'emblème. *L'effectif nicheur breton et français, serait de l'ordre de 164 à 187 couples en 2012, situé essentiellement aux Sept-Iles.* UICN France : Danger Critique.

L'Eider à duvet est un gros canard aux formes massives de 50 à 71 cm de long avec une envergure de 80 à 108 cm, pesant entre 1 200 et 2 800 g. Son duvet est utilisé pour faire les nids et prisé depuis longtemps par les peuples vivant dans le grand nord pour confectionner des vêtements chauds et des « édredons ». Les premières observations de reproduction de l'espèce en France ont eu lieu vers 1905, sur des îlots bretons. Depuis les années 1960, mais surtout 1980, la fréquence de ces observations augmente, d'abord sur des îles de la Manche et de l'Atlantique (Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique), puis, depuis 1977, sur le banc d'Arguin, en Gironde. Cette espèce, réputée fidèle à ses sites de reproduction, reste rare en France et son effectif national de reproducteurs compterait 10 à 20 couples à la fin des années 1990. UICN France : danger critique.



Macareux moines

Eider à duvet

Le Grèbe esclavon possède en été un plumage nuptial éclatant et porte sur sa tête noire deux belles bandes de plumes érectiles dorées. Le Grèbe esclavon est jugé « en déclin » en Europe, avec une population en période de reproduction estimée entre 6 300 et 11 000 couples, la Fennoscandie et la Russie accueillant les principaux effectifs. En France, l'espèce est considérée comme « vulnérable », avec un effectif hivernant compris entre 400 et 700 individus en 1997. La Bretagne est zone d'importance nationale. **UICN France : vulnérable.**

L'Océanite tempête est le plus petit et le plus léger des oiseaux marins d'Europe (masse moyenne de 26g pour une envergure de moins de 40 cm). Cette espèce vit essentiellement en pleine mer où elle se nourrit principalement d'organismes marins planctoniques ou de petits poissons jusqu'à la limite du talus continental et ne revient à terre que pour les besoins de la reproduction. La Bretagne, et en particulier l'archipel de Molène, compte environ un millier de couples répartis sur une vingtaine de colonies, soit près de 90% de la population française. *L'Océanite tempête est présente en forte densité en été et en automne avec une densité maximale observée en automne (5 individus par km²). Les populations forment des patchs de forte densité au large des côtes en Bretagne sud et en baie d'Audierne en automne.* **UICN France : Danger Critique.**



Grèbe esclavon

Océanite tempête

Puffin des Anglais : La zone de reproduction du puffin des Anglais se situe en Atlantique Nord. Pendant la saison de reproduction, le puffin des Anglais niche en grandes colonies sur les côtes britanniques et irlandaise, à l'abri dans un terrier où il pond un unique œuf. En France, les effectifs nicheurs se concentre sur 3 sites *bretons ; l'archipel d'Houat (Morbihan), l'archipel de Molène (Finistère) et l'archipel des Sept-Iles (Côtes d'Armor).* Le reste de l'année, l'espèce vit au large. De ce fait, les individus sont

particulièrement présents d'avril (ponte) à fin septembre (derniers vols des jeunes). **UICN France : En danger.**

Puffin des Baléares : *Le puffin des Baléares est l'un des oiseaux les plus menacés d'Europe.* Il niche uniquement sur les îles Baléares. En juin, après la période de nidification, la majorité des effectifs quittent la Méditerranée pour se disperser le long des côtes atlantiques, du Sénégal aux îles Britanniques. Le Golfe de Gascogne joue un rôle majeur durant cette période d'estivage avec une forte concentration d'individus du nord-ouest de l'Espagne jusqu'aux côtes occidentales de l'Angleterre. **Plusieurs milliers d'oiseaux peuvent ainsi être observés en Bretagne sud au large de l'estuaire de la Vilaine** (Mor Braz), souvent non loin des côtes. La population totale de l'espèce est estimée autour de 25 000 individus, pour environ 3 000 couples. (LPO lien <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/puffin-des-baleares#:~:text=Le%20Puffin%20des%20Bal%C3%A9ares%20est,pour%20environ%203%20000%20couples..>) **UICN Mondial : Danger Critique, France Vulnérable.**



Puffin des Anglais

Puffin des Baléares

Goélands : Parmi les 6 espèces de goélands (marin, brun, leucopnée, d'Audouin, argenté, cendré) mentionnés par *SETEC* comme fréquentant les côtes du Morbihan, deux présentent une vulnérabilité particulière, le goéland d'Audouin et le goéland cendré. Une étude récente semble montrer que les goélands en plongée ont un point aveugle face à eux et que cette particularité anatomique expliquerait un fort taux de collision avec des éoliennes ou des câbles électriques. (*Visual fields, foraging and collision vulnerability in gulls*, lien <https://doi.org/10.1111/ibi.13360>).

Le goéland d'Audouin (du naturaliste Audouin, auteur d'une *Histoire naturelle du littoral de la France*, 1829) niche principalement en Italie, au Portugal et en Corse (50 à 100 couples) et hiverne en grande partie dans le sud de l'Espagne, du Portugal mais surtout au Maroc et pour les plus jeunes jusqu'à la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie, Il a été observé indiscutablement dans le golfe du Morbihan, près de Houat.

lien https://www.researchgate.net/publication/367408902_Deuxieme_observation_du_Goeland_d'Audouin_Larus_Audouinii_en_Bretagne_Ar_Gauenn_3_61-65. **UICN France : En Danger.**

Le goéland cendré plus petit que la seule espèce commune similaire, le goéland argenté. L'espèce a été en déclin durant la période 1970-1990. Ses effectifs sont stables ou en léger accroissement en Europe de l'Ouest dans les années 1990-2000. Les effectifs nicheurs de la population française sont marginaux. En revanche, l'effectif hivernant en France est important et représente environ 4,6% de la population biogéographique. Il figure par exemple avec 107 couples dans le dénombrement des oiseaux hivernants

(2015-2016) du Golfe du Morbihan (<https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/08/Bilan-Oiseaux-deau-golfe-2015-2016.pdf>) UICN France : En Danger.



Goéland d'Audouin



Goéland cendré

Mouettes : Parmi les cinq espèces de mouettes identifiées par *Setec* (tridactyle, rieuse, pygmée, mégalocéphale et de Sabine) sur la zone Bretagne sud, toutes sur liste rouge, mais seule la mouette tridactyle est en danger.

La **Mouette tridactyle** niche au flanc de falaises verticales surplombant directement la mer : une colonie est fixée à Groix. A l'origine la réserve ornithologique de Koh Kastell (Belle-Île) a été créée pour sauvegarder une colonie de mouettes tridactyles qui a pratiquement disparu. Le déclin des populations françaises déjà très faibles a conduit l'UICN à la classer comme vulnérable. **UICN France : Vulnérable.**

La **Macreuse Brune** est un canard plongeur trapu qui peut plonger jusqu'à 20 mètres. Avec moins de 1000 individus hivernants, la population nationale de cet oiseau est en déclin depuis les années 1990. L'espèce a alors été considérée comme En Danger. *Setec* rappelle que les côtes bretonnes sont une zone d'importance nationale pour cette espèce. **UICN France : En Danger.**



Mouette tridactyle



Macreuse brune

Plongeurs : Parmi les trois espèces de plongeurs répertoriées par Setec (Imbrin, arctique et catmarin), deux sont vulnérables : le plongeur arctique et le plongeur imbrin.

Le **plongeur arctique** est un oiseau presque aussi gros qu'une oie mesurant de 58 à 73 cm et pesant en moyenne 2,5 kg pour les femelles, et 3,5 kg pour les mâles. Son envergure varie entre 105 et 125 cm. Il se déplace sous l'eau à grande vitesse (de 2,5 à 5 m/s) et parcourt parfois de 200 à 400 m en une seule plongée et s'aide de ses ailes pour nager. En Europe, il est considéré comme vulnérable et en déclin. En France, en 2024, 316 oiseaux ont été dénombrés sur 33 sites, la Bretagne apportant un tiers des effectifs. **UICN France : Vulnérable.**

Le **plongeur imbrin** est le plus grand et le plus rare des trois plongeurs européens. Il est très présent sur l'archipel de Houat-Hoëdic qui fait partie de sa principale zone de concentration française le site Natura 2000 accueille plus de 50 % de l'effectif national. **UICN France Vulnérable (migrateur).**



Plongeur arctique

Plongeur imbrin

Sternes : Quatre espèces de sternes ont été identifiées lors des suivis d'observations : les sternes ***pierregarin, naine, arctique et caugek*** . Il est rappelé que la Bretagne présente ainsi un intérêt majeur au niveau national et international pour les sternes ***Caugek, de Dougall et pierregarin***. De fait, la Bretagne est la région qui accueille le plus d'espèces de sternes en France, avec des sites de reproductions très concentrés **qui** fragilisent l'espèce, dans **le Finistère (Ile aux Moutons) et dans le Morbihan (Ria d'Étel)**. Ainsi, pour le Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), la population nicheuse française, stable, s'élève à 5 000 à 6 400 couples selon les années, et la population « Manche-Atlantique » est la plus abondante avec 2 941 à 3 008 couples en 2011 dont environ 37 % en Bretagne. Toutes les espèces de sterne figurent sur la liste rouge UICN, avec des vulnérabilités particulières pour les sternes Caugek , Dougall et arctique.

Comme les Fous de Bassan, mais un an plus tard, en 2023, les sternes ont été extrêmement touchés par une grippe aviaire dans une grande partie de la Bretagne sud, du Morbihan au Finistère sud ajoutant une vulnérabilité supplémentaire.

La sterne Caugek est d'assez grande taille (40 cm) et se caractérise par une coloration blanche éclatante, un bec noir à pointe jaune, des pattes noires et une huppe noire érectile sur la nuque. Comme les autres sternes, il fréquente notamment dans le Morbihan les îlots de la **ria d'Étel**, la saline du Bréno et le **marais Kervillen dans la baie de Quiberon**, les barges **de Locmariaquer et Baden** dans le Golfe du Morbihan. **UICN France : quasi-menacé (nicheurs).**

La sterne de Dougall se reconnaît à son bec noir (à racine rouge en été), ses pattes rouges et les longs filets de la queue. Au printemps, cet oiseau habituellement très blanc montre une teinte rose sur la

poitrine, d'où aussi son nom de sterne rosé. En Bretagne, de 70 à 120 couples environ nichent sur quelques îlots rocheux et l'accès à ses zones de reproduction est strictement interdit. La population est plutôt en diminution. **UICN France : Etat Critique.**

La sterne arctique (nuque et calotte noires, bec, pattes et doigts palmés rouge foncé) effectue un aller-retour à partir de ses aires de reproduction dans le nord, jusqu'aux océans près de l'Antarctique où il hiverne - ce qui représente **un trajet pouvant atteindre couramment 70 000 km**. Il s'agit, avec celle du Puffin fuligineux, de la plus importante migration régulière connue chez les animaux. Elle est présente en Bretagne sud, mais rare, et quelques nidifications ont été rapportées. **UICN France : Etat Critique.**



■ Sterne caugék (*Thalasseus sandvicensis*), oiseau marin dont la population nicheuse est classée "Quasi menacé" en métropole
© Jean-Patrick Durand / CEEP



Sterne Caugek

Sterne de Dougall



Sterne arctique

Le grand labbe, le labbe parasite, le labbe pomarin et le labbe à longue queue ont été répertoriées au cours des campagnes d'observation réalisées par Bretagne Vivante en 2021. Le labbe à longue queue présente une vulnérabilité particulière.

Le labbe à longue queue est un migrateur au long cours qui passe chaque année au large des côtes européennes, lors de ses grands trajets qui le mènent des zones nordiques de nidification jusqu'à ses quartiers océaniques hivernaux. **UICN France : Vulnérable.**

Fous de Bassan : Avec son envergure pouvant atteindre 1,80 mètre, c'est le plus grand oiseau de mer de l'hémisphère nord ; plumage d'un blanc éclatant, tête et cou jaune pâle avec un bec gris-bleuté très clair, souligné de fines lignes noires. Il peut parcourir quotidiennement une distance d'au moins 450 kilomètres, plonge à 90km/h jusqu'à une quinzaine de mètres- sa vue perçante repère un banc de poissons à 40 mètres de hauteur. En France, l'unique colonie de fous de Bassan se situe dans la réserve ornithologique Sept-Îles et représente 4 % de l'effectif mondial et t il est fréquemment observé au large des côtes du Morbihan. **En 2022, une grippe aviaire a exterminé environ la moitié de la colonie et**

peut-être provoqué une dérive génétique. S'il ne figure sur la liste rouge UICN que sous le statut Préoccupation Mineure, sa situation réelle est peut-être plus inquiétante. UICN France Préoccupation Mineure.



© Charles M. Francis. CWS



Fou de Bassan

Labbe à longue queue

5 - Une menace imminente d'une ampleur telle qu'elle hypothèque l'avenir de la vie marine côtière

Situé en plein milieu d'un environnement ornithologique d'une telle richesse, la zone éolienne Bretagne sud ne peut être qu'une catastrophe annoncée pour l'avifaune, avec des éoliennes de plus de 300 mètres de haut sur lesquels il n'existe aucune retour d'expérience. **Les 59 autorisations de destruction d'espèces protégées de Saint-Brieuc seront largement dépassées**, avec des espèces concernées en péril grave : **Guillemot de Troil, Pingouin Torda, Macareux moines, Eider à duvet, Puffin des Baléares, Puffin des Anglais, Océanite tempête, Goéland d'Audouin, Goéland cendré, Sterne de Caugek, Sterne Dougall, Sterne arctique.** Pour reprendre le discours de Sea Shepherd dans sa campagne des *Vents de la colère*, il s'agit bien d'« **une menace imminente d'une ampleur telle qu'elle hypothèque l'avenir de la vie marine côtière ... Au prétexte de lutter contre le changement climatique, les promoteurs de l'industrie éolienne en mer se voient accorder des passe-droits qui seraient refusés à n'importe quelle autre industrie.** »

lien

https://newsletters.seashepherd.fr/images/septembre_2021/PROJET_FRANCAIS_D_USINES_EOLIE_NNES_EN_MER_-_UNE_BOMBE_A_RETARDEMENT_ECOLOGIQUE.pdf. Rappelons également la position du CNPN dans son autosaisine : « **L'adéquation des objectifs éoliens offshore avec l'objectif de zéro perte nette de biodiversité inscrit aux articles L. 110- 1 et L. 163-1 du code de l'environnement paraît difficile voire impossible à atteindre au regard de la connaissance actuelle des incidences** » ; et ceci d'autant plus avec l'impact cumulé des parcs qui n'est jamais pris en considération -et comment le pourrait-il ? (*Autosaisine du CNPN sur le développement de l'énergie offshore en France et ses impacts sur la biodiversité, le patrimoine naturel et les paysages (Juillet 2021)*)

La zone éolienne Bretagne sud présente un danger imminent de destruction massive pour l'avifaune **non seulement locale, mais à l'échelle continentale** ; et à la différence des marées noires de naguère (mais qui pourraient en plus réapparaître avec la multiplication des accidents dans les parcs éoliens), **ce sera une agression continue pendant des dizaines d'années.** Comment n'importe quelle association dite écologiste ou de défense de la nature pourrait-elle justifier cela ? Aucune pseudo RIIPM (Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur) ne peut tenir car enfin il faut aussi prouver **l'absence de solution alternative satisfaisante** (le nucléaire en est une), et le fait que cette destruction d'espèces protégées

doivent avoir un caractère exceptionnel et au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées. Ce qui n'est évidemment pas le cas. Comme le rappelle Sea Shepherd, : « *L'océan, grâce à la vie marine et aux écosystèmes côtiers, est le premier régulateur du climat et le principal puits de carbone. Nous ne gagnerons pas cette course contre la montre pour enrayer le changement climatique si nous sacrifions la biodiversité au passage. ...Ce qui s'amorce avec la multitude de projets industriels en mer en France et ailleurs, est un crime contre la nature et contre les générations futures* » Lamy Essemblali, lien <https://seashepherd.fr/victoire-interconnexion-sous-marine-france-espagne/>

Bretagne sud ne doit pas se faire !

Annexe

Synthèse de l'utilisation de la zone d'étude en fonction du cycle biologique des espèces (Parc éolien au large de la Bretagne Sud (AO5) – état actuel de l'environnement Synthèse bibliographique)
lien

<https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2024/11/Synthese%20biblio%20VF.pdf>

Tableau 18. Utilisation de la zone d'étude en fonction du cycle biologique des espèces

Famille	Espèce	Cycle biologique			
		Migration pré-nuptiale	Reproduction et dispersion post-nuptiale (Printemps – Été)	Migration post-nuptiale	Hivernage
		Fin d'hiver – Printemps	Printemps – Été	Fin Été – Automne	Automne – Hiver
Alcidés	Macareux moine	X	Rare	X	X
	Guillemot de Troïl	X	Rare	X	X
	Pingouin torda	X	Rare	X	X
Hydrobatidés	Océanite tempête	X	X	X	
	Océanite culblanc	X		X	Rare
	Océanite de Castro	Rare			
Procellariidés	Fulmar boréal	X	Rare	X	X
	Puffin cendré	Rare			
	Puffin de Scopoli	Rare			
	Puffin fuligineux	Rare			
	Puffin majeur	Rare			
	Puffin des Anglais		X		

	Puffin des Baléares	X		X	X
Phalacrocoracidés	Cormoran huppé	X	X	X	X
	Grand cormoran	X	X	X	X
Stercoraridés	Grand labbe	X		X	Rare
	Labbe parasite	X			X
	Labbe pomarin	X			X
	Labbe à longue queue	X			X
Laridés	Goéland marin		Rare		X
	Goéland brun	X	X	X	X
	Goéland leucophaé		Rare		
	Goéland d'Audouin		Rare		
	Goéland argenté	X	X	X	X
	Goéland cendré				X
	Mouette de Sabine	X		X	
	Mouette mélanocéphale				X
	Mouette pygmée	X			X
	Mouette rieuse	X	X	X	X
	Mouette tridactyle	X	X	X	X
	Sterne arctique	X	X	X	
	Sterne Pierregarin	X	X	X	
	Sterne naine		X		
Sterne caugek	X	X	X		
Sulidés	Fou de Bassan	X	X	X	X
Anatidés	Macreuse brune			X	X
	Macreuse noire	X			X
Gavidés	Plongeon arctique				X
	Plongeon imbrin				X
	Plongeon catmarin				X

PIEBIEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenables, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : piebiem.contact@gmail.com

<https://piebiem.webnode.fr>

<https://www.facebook.com/groups/piebiem>

Siret : [924 059 678 00012](https://siret.fr/92405967800012) ; RNA: W563011048